

Bénéficiez des coupons sports !



Afin de favoriser la pratique sportive des enfants et des jeunes, la commune propose aux familles de bénéficier de coupons sports ANCV.

▼ Contenu

Peut en bénéficier tout Beauchampois de 6 à 14 ans dans la limite de 3 bénéficiaires par foyer, sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et sous les conditions de revenus suivantes :

- 2 coupons sport de 20€ par enfant pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 395€
- 1 coupon sport de 20€ par enfant pour les familles ayant un quotient familial compris entre 395€ et 932€
- Tout enfant bénéficiant de l'Allocation d'Éducation Enfant Handicapé (AEEH) : 2 coupons sport par enfant sans conditions de revenus.

► Contact